



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 juillet 2012

Financement court terme : La Banque Postale a décidé de répondre à la demande croissante des collectivités locales

Comme elle s'y était engagée, La Banque Postale a traité, depuis le 20 juin, les premières demandes de financement des collectivités locales. Déjà près de 2 milliards de besoins de financement ont été formulés par les collectivités partout en France. Pour faire face à la demande croissante de crédit court terme, La Banque Postale pourra élargir jusqu'à 4 milliards d'euros l'enveloppe prévue initialement.

La Banque Postale est en mesure, depuis le 20 juin, de répondre aux besoins de financement court terme des collectivités. Elle leur propose en effet une offre de crédit court terme composée d'une ligne de trésorerie utilisable par tirage (d'une durée de 364 jours maximum).

Pour le démarrage de cette nouvelle activité de financement local, une enveloppe de 2 milliards d'euros avait été initialement prévue. La Banque Postale a décidé d'élargir cette enveloppe pour répondre à la demande exprimée récemment en matière de financement court terme.

L'offre de crédit court terme de La Banque Postale est commercialisée à distance, via le portail de La Banque Postale, www.labanquepostale.fr/collectivites.html, où les collectivités locales peuvent prendre directement contact avec les experts de la Banque en complétant une demande de financement en ligne. Ces experts du financement local, sont également joignables par téléphone au 09 69 36 88 00¹, de 9h à 17h du lundi au vendredi ou par courrier². Cette offre est simple d'utilisation, transparente et permet une gestion souple des besoins des collectivités, au juste tarif.

L'offre de financement de La Banque Postale, qui ne s'adresse aujourd'hui qu'aux collectivités locales, sera progressivement proposée, dans le courant de l'année 2013, à l'ensemble des acteurs du secteur public local, (établissements de santé, centres de recherche, universités, etc.), lorsque La Banque Postale disposera des outils d'analyse de risques nécessaires pour proposer des solutions de financements adaptées à leurs besoins.

* *
*

La Banque Postale (www.labanquepostale.fr)

La Banque Postale, filiale bancaire du groupe La Poste, est une banque unique et singulière sur le marché de la banque de détail en France. Fidèle à ses valeurs d'intérêt général, de confiance et de proximité, La Banque Postale place l'accueil attentif de tous au cœur de son métier. Elle accompagne ses clients, particuliers comme entreprises, dans une relation bancaire durable, avec une gamme de produits et services accessibles, à un tarif raisonnable. Elle enrichit sans cesse son offre en s'appuyant notamment sur l'expertise de filiales et partenaires, s'ouvrant ainsi à de nouveaux domaines. La Banque Postale est accessible 24h/24, 7j/7, en tout lieu et à tout moment.

¹ Appel non surtaxé.

² La Banque Postale – CP S104 – 115 rue de Sèvres, 75 275 Paris Cedex 06.

La Banque Postale c'est :

- 5,231 milliards d'euros de PNB
- 11,5 millions de comptes courants postaux
- 10,38 millions de clients actifs
- 450 000 clients Entreprises, Collectivités et Associations
- 6 300 Dab/Gab en France
- 290 milliards d'euros d'encours clientèle
- Plus de 6,95 millions de cartes bancaires, soit 11,5 % du marché
- 17 000 points de contact

(Chiffres à fin 2011)

* *
*

Contacts presse :

Presse écrite :

David Lhôte

Tél. : 01 55 44 22 42 – Fax : 01 55 44 22 62

david.lhote@laposte.fr

Presse audio-visuelle :

Jacques Gourier

Tél. : 01 55 44 22 43 – Fax : 01 55 44 22 62

jacques.gourier@laposte.fr